

Quant à Robert Kajuga, chef des milices Interahamwe au niveau national, les Français savent qu'il est arrivé le 5 juillet à Gikongoro, dans la ZHS²³⁰, et ils ne l'arrêtent pas.

Avec la fin des combats, les miliciens perdent progressivement leur intérêt militaire aux yeux des Français. La majorité d'entre eux s'enfuit au Zaïre, mais d'autres restent, se joignant aux ex-FAR pour piller et racketter²³¹.

Des contacts privilégiés avec les autorités locales génocidaires

Les militaires français n'entretiennent pas seulement des liens avec les Forces armées rwandaises et avec les milices. Ils collaborent aussi avec les autorités civiles rwandaises. La consigne vient de haut, puisque ces dernières sont dédouanées de la responsabilité du génocide par le cadre fixé par l'état-major des armées à l'opération Turquoise. L'ordre d'opération présente en effet les massacres de Tutsis comme des « affrontements interethniques » attribués à des « bandes formées de civils ou de militaires hutus incontrôlés », et enjoint par conséquent aux troupes françaises d'inciter les « autorités locales rwandaises, civiles et militaires », à « rétablir leur autorité »²³². L'amiral Lanxade précise en 2018 que cette dernière instruction a été donnée par lui : « Ça a été décidé par moi, ça. [...] L'idée étant de s'appuyer sur les autorités locales²³³. »

Conformément à cette directive, les soldats français prennent contact dès leur arrivée avec les autorités

locales, civiles, militaires et même religieuses²³⁴. Par voie de conséquence, ils légitiment ces autorités et sont influencés par leurs informations, souvent même par leur analyse, ce qui a des conséquences concrètes sur la prolongation des massacres, par exemple à Bisesero.

Car les préfets et les bourgmestres sont restés sans interruption aux ordres d'un gouvernement qui organise pendant plus de deux mois l'extermination des Tutsis²³⁵. Comme l'amiral Lanxade le reconnaîtra lui-même après coup, « la plupart des anciens responsables ont été compromis dans les massacres²³⁶ ». D'autant que ceux qui s'y opposaient ont été largement éliminés : ainsi ceux qui sont encore en place en juin sont ceux qui ont du sang sur les mains.

C'est d'ailleurs clair dès les premiers contacts des militaires français avec les préfets de Cyangugu et Kibuye, les sous-préfets ou les bourgmestres²³⁷. Le 29 juin, la DRM ironise : « Il y avait 240 Tutsis à Bugarama, avant fin avril 1994. Le préfet "ne sait pas" ce qu'ils sont devenus²³⁸. » Le lieutenant-colonel Hogard arrive à Cyangugu le 2 juillet, et sa rencontre avec le préfet Emmanuel Bagambiki est diffusée au *Journal de 13 heures* de TF1. En 2005, Jacques Hogard racontera qu'il a été révélué d'emblée : « Bien qu'il ait été élargi par le tribunal d'Arusha, je pense que c'est un vrai salopard, passez-moi l'expression. J'en ai la conviction si ce n'est les preuves : il fallait voir la rouerie, l'hypocrisie et la perfidie du bonhomme pour le comprendre tout de suite. [...] Ensuite, j'ai compris qu'il donnait des ordres aux milices à l'extérieur de la ville, tout en nous assurant qu'il

229. DGSE, carte de situation quotidienne « Rwanda – ouest – 13 juillet 1994 », in fiche particulière Rwanda, « Suivi cartographique de la crise rwandaise, 24 juin au 13 juillet 1994 », 15 juillet 1994.
230. COIA/CCR [Commandement opérationnel interarmées / cellule de crise Rwanda], fiche d'analyse, « Objet : C/R équipe COS », 4 juillet 1994.
231. DGSE, carte « Rwanda – ouest », 5 août 1994.
232. Général Raymond Germanos, Ordre d'opérations de Turquie, 22 juin 1994, in Assemblée nationale, *Enquête sur la tragédie rwandaise*, t. II « Annexes », *op. cit.*, p. 387 [fgt].
233. Entretien de François Graner avec l'amiral Jacques Lanxade, 22 août 2018.
234. Lieutenant-colonel Jean-Rémi Duval, in Assemblée nationale, *Enquête sur la tragédie rwandaise*, *op. cit.*, t. III, Auditions, vol. 2, p. 119; Jacques Hogard, *Les Larmes de l'honneur. 60 jours dans la tourmente du Rwanda*, Paris, Hugo & Cie, 2005, p. 38-39.
235. André Guichaoua, *Rwanda 1994. Les politiques du génocide à Butare*, Paris, Karthala, 2005, p. 181; entretiens avec Michel Cuingnet, 3 et 13 février 2006, in Gabriel Périès et David Servenay, *Une guerre noire*, *op. cit.*, p. 244.
236. Jacques Lanxade, *Quand le monde a basculé*, *op. cit.*, p. 179-180.
237. Entretiens avec le capitaine Bernard Gondal et Jacques Hogard, in Gabriel Périès et David Servenay, *Une guerre noire*, *op. cit.*, p. 325-326; auditions du général Jean-Claude Lafourcade et du colonel Patrice Sartre, Assemblée nationale, *Enquête sur la tragédie rwandaise*, *op. cit.*, t. III, Auditions, vol. 2, p. 113; Jacques Hogard, *Les Larmes de l'honneur*, *op. cit.*, p. 45 et 48.
238. DRM, « Localisation des déplacés au Rwanda en zone gouvernementale au 29 juin 1994 ».
239. Entretiens avec Jacques Hogard, in Gabriel Périès et David Servenay, *Une guerre noire*, *op. cit.*, p. 326.
240. Entretien avec le capitaine Bernard Gondal, in Gabriel Périès et David Servenay, *Une guerre noire*, *op. cit.*, p. 325.
241. DRM, note quotidienne de situation du 15 juillet 1994.
242. Christian Lecomte, « Réfugiés par millions, famine, maladies, massacres. Au Rwanda, l'horreur est encore à venir », *La Vie*, 21 juillet 1994.
243. Jacques Hogard, *Les Larmes de l'honneur*, *op. cit.*, p. 90.
244. Comfor Turquoise, compte rendu quotidien du 6 juillet 1994.
245. Lieutenant Nicolas Bodet, « Le RICM au Rwanda », art. cité.
246. Guillaume Ancel, *Rwanda, la fin du silence*, *op. cit.*, p. 91-93.

247. Christian Lecomte, « Réfugiés par millions, famine, maladies, massacres », art. cité.
248. Comforce Turquoise, télécopie « Suivi du fax du général Dallaire », faxée le 5 juillet 1994, « Traduction de la Communication du général Dallaire ».
249. État-major des armées, note « Zone humanitaire protégée », 6 juillet 1994 ainsi que son complément; général Jean-Claude Lafourcade, fiche « Entretien avec le général Dallaire du 6 juillet 1994 », 6 juillet 1994.
250. FPR, « The list of people who masterminded Rwanda genocide and massacres (the list is not exhaustive) », 7 juillet 1994.
251. Jacques Hogard, *Les Larmes de l'honneur*, *op. cit.*, p. 45; audition du colonel Patrice Sartre, Assemblée nationale, *Enquête sur la tragédie rwandaise*, *op. cit.*, t. III, Auditions, vol. 2, p. 113.
252. DRM, point de situation le 11 juillet 1994 à 7 heures.
253. Général Jean-Claude Lafourcade, in « Lafourcade – Nous accueillons les ministres hutus », Reuters, 11 juillet 1994.
254. « Modalités d'exécution dans la ZHS », 13 juillet 1994, cité par Bernard Lugañ, *François Mitterrand, l'armée française et le Rwanda*, *op. cit.*, p. 247-248.
255. Assemblée nationale, *Enquête sur la tragédie rwandaise*, *op. cit.*, t. I, p. 324.
256. PCIAT, point de situation du 14 juillet 1994 soir; EMA, « Opération Turquoise - Point de situation du 14 juillet 1994 », Annexe situation; DRM, note quotidienne de situation du 15 juillet 1994; DGSE, fiche particulière « Rwanda. Suivi cartographique quotidien », 15 juillet 1994; DRM, note quotidienne de situation du 16 juillet 1994.
257. Jacques Hogard, in Michael Sztanke, *Rwanda, chronique d'un génocide annoncé*, film cité, 37^e minute.
258. PCIAT, point de situation du 14 juillet 1994 soir.
259. Général Jean-Claude Lafourcade, lettre à Bernard Cazeneuve, « Informations concernant l'évacuation des membres du gouvernement intérimaire rwandais », lettre à la Mission d'information parlementaire, 30 juillet 1998, in Assemblée nationale, *Enquête sur la tragédie rwandaise*, *op. cit.*, t. II, « Annexes », annexe 9.H.1, p. 535 [fgt].
260. Yannick Gérard, deux télégrammes diplomatiques, 15 juillet 1994, in Assemblée nationale, *Enquête sur la tragédie rwandaise*, *op. cit.*, t. II, « Annexes », annexes 9.D.9 et 9.D.10, p. 418-419 [fgt].
261. EMA, « Opération Turquoise - Point de situation du 15 juillet 1994 ».
262. Général Christian Quesnot, note au président Mitterrand, « Rwanda. Réunion à Matignon vendredi 15 juillet à 11h15 », 15 juillet 1994 [fgt].